

PROGRAMME DE FORMATION

Qualité de vie au travail

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0123	V2026-005	2 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
19 h	Distanciel asynchrone (e-learning) · Présentiel	8 modules 20 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Expliquer ce que recouvre la qualité de vie et des conditions de travail et en quoi elle sert à la fois la santé des personnes et la performance de l'organisation.

Situer les obligations de l'employeur en santé et sécurité, le cadre du dialogue social et le rôle de chaque acteur d'une démarche QVCT.

Réaliser un diagnostic QVCT à partir d'indicateurs, d'une écoute du travail réel et d'espaces de discussion.

Évaluer les risques psychosociaux d'une unité de travail et les intégrer au document unique d'évaluation des risques professionnels.

Proposer des actions sur l'organisation et le management du travail, et réagir de façon adaptée à une situation individuelle sensible.

Construire, piloter et évaluer un plan d'action QVCT dans la durée.

L'essentiel de la formation

Public visé

Responsables et chargés des ressources humaines, référents QVCT, dirigeants de TPE et PME, managers et élus du CSE qui veulent conduire ou soutenir une démarche de qualité de vie et des conditions de travail.

Prérequis

Aucun prérequis de connaissances en droit du travail ou en prévention. Comprendre et s'exprimer en français.

Une expérience professionnelle en entreprise ou en organisation facilite les mises en situation ; un positionnement en début de parcours situe votre point de départ. Disposer d'un tableur et d'un traitement de texte pour remplir les modèles fournis.

Disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone compatible

Disposer d'une connexion Internet stable

Posséder une adresse électronique personnelle

Maîtriser les usages numériques nécessaires à l'utilisation d'une plateforme de formation

Utiliser un navigateur Internet récent : Edge, Chrome, Firefox, Safari ou équivalent

Modalités et déroulement

Formation à distance, accessible en ligne. Un positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon part d'une mise en situation vidéo dans une entreprise fictive de logistique, avec des personnages animés récurrents (responsable RH, directeur de site, chef d'équipe, élue du CSE, salariée en télétravail), puis fait pratiquer : études de cas, scénarios à décisions, entretiens simulés et exercices sur les modèles fournis. Chaque module se termine par une mise en situation professionnelle qui produit un livrable (note d'enjeux, lettre de cadrage, diagnostic, volet risques psychosociaux du document unique, plan d'action). Deux tiers du temps de formation sont consacrés à la pratique. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Démonstrations
- Études de cas
- Mises en situation
- Exercices d'application
- Travaux individuels
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme LMS
- Vidéos explicatives
- Supports téléchargeables
- Fiches de synthèse
- Quiz et exercices interactifs
- Modèles de documents
- Assistance technique
- Tutorat pédagogique

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; retour détaillé sur chaque étude de cas, chaque scénario et chaque entretien simulé ; correction des classeurs déposés ; livrable de fin de module vérifié sur grille critériée ; quiz de module ; évaluation finale composée d'un cas complet (diagnostic, évaluation des risques, plan d'action, situation individuelle) et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 % des critères du cas.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Lorsque la formation prépare à une certification, le participant est présenté aux épreuves prévues par le certificateur, sous réserve de remplir les conditions requises. La délivrance de la certification relève exclusivement du certificateur ou du jury compétent et ne peut être garantie par WILL FORMATION.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, dialogues aussi disponibles en texte, modèles compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils).

Tarif de la formation

Prix : **1 260 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

8 modules, 20 leçons — durée totale 19 h.

01 Positionnement

1. Positionnement — vos repères sur la QVCT

02 Comprendre la qualité de vie et des conditions de travail

1. De la QVT à la QVCT
2. Les champs de la QVCT
3. QVCT et performance : les enjeux

03 Le cadre juridique et les acteurs

1. Les obligations de l'employeur en santé et sécurité
2. Le dialogue social et la négociation QVCT
3. Les acteurs de la démarche

04 Diagnostiquer la qualité de vie et des conditions de travail

1. Les indicateurs de santé et de fonctionnement
2. Écouter le travail réel
3. Les espaces de discussion sur le travail

05 Prévenir les risques psychosociaux et les intégrer au document unique

1. Les risques psychosociaux : facteurs et effets
2. Évaluer les risques psychosociaux par unité de travail
3. Le document unique et le programme de prévention

06 Agir sur l'organisation et le management du travail

1. Charge de travail et autonomie
2. Télétravail, horaires et droit à la déconnexion
3. Le rôle du manager de proximité

07 Accompagner les situations individuelles sensibles

1. Repérer et accompagner un salarié en difficulté
2. Harcèlement, violences et retour au travail

08 Construire, piloter et évaluer la démarche

1. Du diagnostic au plan d'action
2. Évaluer et pérenniser la démarche